LES ATELIERS DE LA SEGPA

L'atelier HAS (Hygiène, Alimentation, Services)

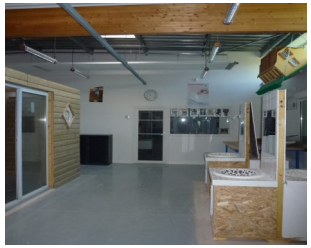

L'atelier Habitat

L'atelier ERE (Espace Rural et Environnement)

La SEGPA

(Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté)

du Collège Jeanne d'Albret

BP 1512
64015 PAU CEDEX
Tel : 05 59 30 83 10
Mèl : ce.0641231r@ac-bordeaux.fr

L'admission en Segpa est prononcée par la CDOEA

(Commission d'Orientation vers les Enseignements Adaptés)
(circulaire n°2015—176 du 28/10/2015)

CM2
Pré-orientation en Segpa

⇩

6ème Segpa
Réexamen de l'orientation en 6ème Segpa

} **Cycle 3**

« Il est souhaitable, pour les élèves concernés, que l'entrée en Segpa s'effectue à la fin du cycle de consolidation (classe de sixième) ou au début du cycle des approfondissements (classe de cinquième) »

5ème Segpa ⇦ **6ème « générale »**

4ème Segpa
Attention! « L'entrée en Segpa À partir de la 4ème doit garder un caractère exceptionnel » ⇦ **5ème « générale »**

3ème Segpa
CFG : examen obligatoire de fin de scolarité en Segpa
Possibilité de passer le DNB Série Professionnelle

} **Cycle 4**

⇩

CAP
en LP ou en LEA (EREA)
ou par Apprentissage

La Segpa, qu'est-ce que c'est?

- **Une structure spécifique au profit des élèves qui éprouvent des difficultés scolaires.**
- **Une structure spécifique pour une meilleure inclusion des élèves dans le collège.**
- **Une structure qui pratique la découverte professionnelle (stages, ateliers) et donne l'accès à une formation vers une qualification de niveau V .**
- **Une structure où l'enseignement est adapté aux besoins des élèves et dispensé dans des classes à plus faible effectif (16 dans la mesure du possible)**
- **Une structure avec un suivi pédagogique plus individualisé , s'appuyant sur la pédagogie du projet.**

Le projet de la Segpa du Collège Jeanne d'Albret

(inclus dans le projet d'établissement)

Il s'appuie sur trois axes:

- **Préparer l'élève à une formation professionnelle — Le projet de l'élève:**
  L'objet de la SEGPA est donc de faire émerger, à terme, pour chaque jeune, un projet de formation professionnelle, cohérent et réaliste, dont il est véritablement le responsable et l'acteur.
- **Favoriser la maîtrise du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture:**
  Par exemple, par la mise en place d'une acquisition de compétences fondée sur une évaluation critériée, formative et formatrice.
- **Favoriser l'inclusion des élèves de la Segpa dans les classes « ordinaires »:**
  Il s'agit ici de développer les projets communs entre les classes de collège et celles de la Segpa car « l'inclusion peut favoriser l'évolution des compétences et influer sur le comportement des élèves qui en bénéficient. »